

Motion « Solidarité avec le peuple palestinien »

VIII^e congrès de la CGT Educ'action

Motion présentée par la CGT Educ'action 59 et la CGT Educ'action 31

L'Assemblée Générale de l'ONU a proclamé 2014 « Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien ».

En application de ses statuts confédéraux, la CGT Educ'Action défend et promeut les valeurs internationalistes, agit contre le colonialisme et pour la paix.

Réunie en Congrès national du 19 au 23 mai 2014 à Seignosse, elle met en œuvre la décision de l'Assemblée Générale de l'ONU :

1. en répondant favorablement à l'appel du peuple palestinien qui , en 2005, a créé le mouvement international, pacifique et citoyen, « Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre Israël, tant que cet Etat refusera d'appliquer les droits fondamentaux du peuple palestinien ». Ce mouvement est soutenu par les anticolonialistes israéliens.

La CGT Educ'Action s'engage à poursuivre les campagnes de boycott et de désinvestissement contre Veolia, Orange, Dexia, Sodastream, etc qui participent activement à la colonisation et à l'occupation de la Palestine, en violation totale du droit international.

La CGT Educ'Action exige l'abrogation de la circulaire Alliot-Marie criminalisant les militants qui participent aux actions BDS. Elle demande la relaxe de tous les militants poursuivis.

- 2. en s'engageant dans la « Campagne internationale pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens », initiative lancée symboliquement depuis la prison de Robben Island (Afrique du Sud) par Ahmed Kathrada, compagnon de cellule durant 20 ans de Nelson Mandela.
- 3. en s'adressant au gouvernement français par courrier, afin que ce dernier exige des autorités israéliennes le respect du droit international et la levée immédiate et sans condition du blocus illégal et inhumain de Gaza.